Le rebelle rwandais Callixte Mbarushimana mis en examen à Paris

@rib News, 22/12/2010 - Source AFPLe rebelle hutu rwandais Callixte Mbarushimana a Ã©tÃ© mis en examen pour crimes contre l'humanitÃ© par un juge parisien pour son rÃ´le prÃ©sumÃ© dans le gÃ©nocide au Rwanda en 1994, a-t-on appris mercredi de source proche du dossier.SecrÃ©taire exÃ©cutif des Forces dÃ©mocratiques de libÃ©ration du Rwanda (FDLR), M Mbarushimana est visÃ© depuis le 29 septembre par une information judiciaire Ã la suite d'une plainte en 2008 du Collectif des parties civiles pour le Rwanda (CPCR), pour "gÃ©nocide" en 1994 au Rwanda.
C'est dans le cadre de cette enquÃªte que le juge d'instruction, RenÃ© Cros, l'a mis en examen mardi pour "crimes contre l'humanitÃ©", selon cette source.Ibuka ("souviens-toi", en langue rwandaise), la principale organisation de survivants du gÃ©nocide, l'accuse de s'Ãªtre "distinguÃ© dans les massacres de Tutsi" Ã plusieurs barrages routiers dans la capitale, Kigali, oÃ¹, affirme encore l'organisation, il a mÃªme "fait massacrer" des collÃ¨gues tutsi qui "travaillaient avec lui au Pnud" (Programme des Nations unies pour le dÃ©veloppement).Il est par ailleurs soupÃ§onnÃ© des meurtres, viols, tortures et persÃ©cutions commis durant le conflit armÃ© qui a opposÃ© en 2009 son organisation aux Forces armÃ©es de la RÃ©publiqu dÃ©mocratique du Congo (FARDC) et aux Forces rwandaises de dÃ©fense (FRD).M. Mbarushimana, 47 ans, vivait en France depuis 2002, oÃ¹ il a obtenu le statut de rÃ©fugiÃ© politique, quand il a Ã©tÃ© interpellÃ© le 11 octobre Ã Paris sur la b d'un mandat d'arrÃªt sous scellÃ©s (secret) dÃ©livrÃ© par la Cour pÃ©nale internationale (CPI).DÃ©but novembre, la cour d'ap de Paris a donnÃ© son feu vert Ã la remise Ã la Cour PÃ©nale Internationale, de M. Mbarushimana, mais ses avocats ont formÃ© un pourvoi en cassation qui a suspendu la remise Ã la CPI. La Cour de cassation examinera son cas le 12 janvier.